Zoom
sur

[#CampusResponsables n°1] L’ICP s’engage en faveur de l’environnement

Découvrez le premier volet de notre série sur la Responsabilité Sociétale des Universités (RSU) à l'ICP consacrée à la gestion de l’immobilier et à la sobriété énergétique sur nos trois campus.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP - F. Albert

150 ANS DE L'ICP RSU

Depuis 2015, l’ICP met en œuvre un plan vert, qui est également déployé sur ses deux campus en région, à Reims et à Rouen. Ce plan vert comprend plusieurs volets, comme les locaux, la recherche et les enseignements, l’accessibilité académique et sociale ou encore la santé.

Nous vous proposons de découvrir les actions mises en place à l’ICP dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Universités (RSU) à travers une série d’actualités. **Ce premier volet est consacré au respect de l’environnement sur les trois campus de l’ Institut Catholique de Paris.**

Des locaux rénovés et respectueux de l’environnement

Entre 2015 et 2018, l’ICP a lancé d’importants travaux de rénovation qui ont permis de **restaurer le patrimoine de son campus historique à Paris**. La **maîtrise des enjeux environnementaux a été au cœur de ce vaste chantier.** Le choix des matériaux, la consommation électrique, le tri des déchets, la maîtrise des émissions de CO2 ou encore la pollution sonore ont fait l’objet d’une attention particulière.

En 2020-2021, des travaux ont également été menés **à Reims** afin de transformer une aile de la Maison Saint-Sixte en espace universitaire. Cette année, c’est le campus de **Rouen** qui fait l’objet d’un chantier de rénovation de grande ampleur. Ces deux projets ont été et sont menés avec le **même souci de la préservation de l’environnement.**

Ces efforts perdurent au quotidien dans l’entretien du bâti. Ainsi, à Paris, Reims, et prochainement Rouen, le **tri sélectif** est appliqué. Néons et ampoules, peintures, solvants et produits chimiques, piles, verre, déchets verts, mégots de cigarettes, cartouches de toner, mobilier de bureau ou encore équipements informatiques font l’objet d’une politique de tri rigoureuse. Le campus de Reims propose également un compost et une « Boîte à dons » afin de donner une seconde vie aux objets.

La sobriété énergétique

Elle est au cœur de tous les enjeux ! La sobriété énergétique implique une **limitation volontaire de la consommation d’énergie individuelle et collective**, et une volonté de consommer mieux **en diminuant son empreinte**.

A l’ICP, cela se manifeste par :

l’**économie d’énergie** : le campus de Paris passe progressivement à l’éclairage à LED, les nouveaux campus de Reims et de Rouen ont été pensés ainsi dès le début
l’**économie d’eau** : installation systématique de robinets poussoir ou à déclenchement automatique pour économiser l’eau
l’**optimisation des réglages du chauffage** et le **faible recours à la climatisation**

Un projet d’audit énergétique doit être mené sur le campus parisien pour réaliser de nouvelles économies d’énergie.

Des espaces verts valorisés

Les **trois campus de l’ICP, à Paris, Reims et Rouen, sont implantés au cœur de la ville et possèdent tous un jardin**. Véritables poumons sur le campus, ils permettent de **mieux préserver la fraîcheur et de limiter ainsi le recours à la climatisation**.

Le campus rouennais, en cours de rénovation, verra même la surface de ses espaces verts augmenter ! En effet, un parking sera transformé en jardin et sera accessible au printemps prochain.

Par ailleurs, l’entretien de ces espaces verts sont réalisés **sans pesticides** et le **désherbage est fait manuellement**.

Une politique d’achats responsables

Que ce soit pour les campus de Paris, de Reims et prochainement de Rouen, la priorité est mise sur la **recherche de matériaux et matériels respectueux de l’environnement**. Par exemple, les sols en linoleum sélectionnés sont fabriqués à base de lin, à la place des sols habituels en thermoplastique.

Les produits de nettoyage choisis possèdent un écolabel. A Reims, c’est une marque locale qui fournit au campus des produits écologiques.

En prenant pleinement en compte les enjeux de durabilité, l’ICP fait le choix d’aller au-delà des obligations réglementaires pour pérenniser l’établissement et développer de meilleures pratiques.

>> Restez connectés pour découvrir le deuxième volet de notre série #CampusResponsables consacré à la santé et au handicap !
Publié le 24 juillet 2023 – Mis à jour le 5 décembre 2024

A lire aussi

À LA UNE

150 ANS DE L'ICP

RSU

Tous les tags